

Normandie. "Une cohabitation problématique", les pêcheurs agacés par l'éolien en mer

Les pêcheurs normands sont de plus en plus agacés par le manque de communication de ceux qui portent les projets de parcs éoliens en mer, notamment sur les opérations de construction.

Le 27 mai 2020, Écrit par Baptiste Allaire

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-881045-normandie-une-cohabitation-problematique-les-pecheurs-agaces-par-l-eolien-en-mer>



L'éolien en mer est très contesté par les pêcheurs, en grande majorité défavorables au projet d'un 4e parc éolien dans les eaux littorales normandes

Trois projets éoliens en mer de Normandie ont obtenu les autorisations administratives pour leur construction : Courseulles-sur-Mer dans le Calvados, Fécamp et Dieppe-Le-Tréport en Seine-Maritime (bien que pour ce dernier, un recours est encore en cours). Depuis le mardi 26 mai, des opérations ont, selon le Comité Régional des Pêches de Normandie, commencé en mer de Normandie, et ce jusqu'à fin septembre.

Problème : lorsqu'il y a travaux dans une zone, les pêcheurs en sont exclus. Le Comité Régional des Pêches de Normandie se plaint ainsi de ne pas être prévenu suffisamment en avance pour s'organiser et cible notamment les porteurs de projet EDF Renouvelable et EMDT. *"Ce manque de communication ne permet pas d'anticiper la cohabitation entre les navires de pêche et les navires des opérateurs"*, ajoute le Comité. *"Nous notons que les informations fournies se limitent souvent aux procédures réglementaires et aucun effort n'est fait pour qu'une communication adaptée soit dédiée aux pêcheurs."*

Cette *"cohabitation de plus en plus problématique"* est un signe du *"manque d'intégration, de considération et donc de respect de l'activité des pêcheurs professionnels"*. Pour rappel, un quatrième parc éolien en mer de Normandie est d'ores et déjà en phase de débat public, alors qu'aucun parc n'a jusqu'ici été construit dans les eaux littorales normandes.